

COMMUNE DE MAULEVRIER SAINTE GERTRUDE

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la ville.

BUDGET PRINCIPAL

I. La section de fonctionnement

L'année 2017 a généré un excédent de fonctionnement de 56 822.89 €.

Avec la reprise du résultat antérieur de 384 211.55 € et la part affectée à l'investissement, le résultat cumulé s'élève à 312 914.65 €.

DEPENSES

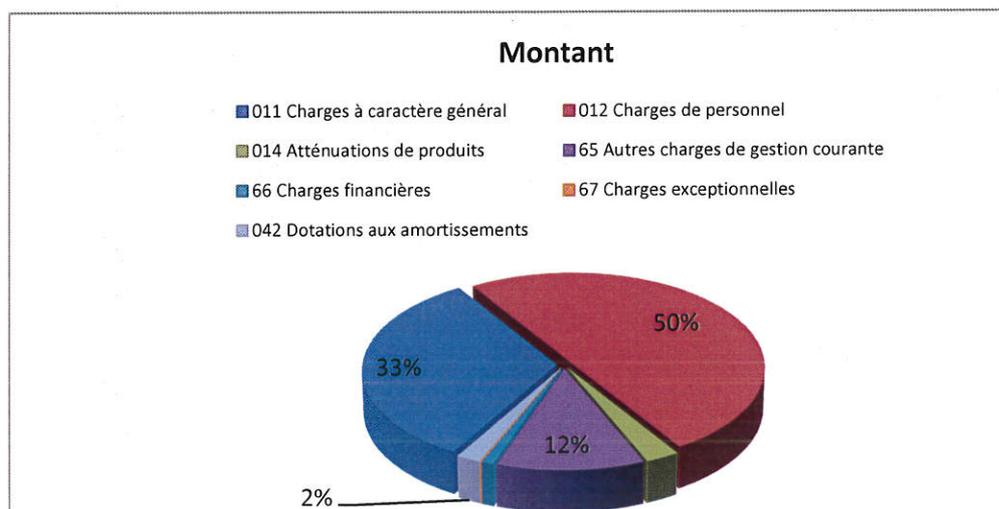
Les dépenses de fonctionnement ont très légèrement augmenté par rapport à celles de 2016 passant de 451 433.90 € contre 450 501.46 € en 2016, soit une augmentation de 932.44 €.

Il faut noter que :

- Les charges de personnel titulaire ont légèrement diminué (111 765.00 €) alors que le point d'indice des fonctionnaires a augmenté de 0.6 % au 1^{er} février 2017. Il faut noter que 2 agents titulaires perçoivent un salaire en demi-traitement.
- Les charges de personnel non titulaire ont beaucoup augmenté (32 135.83 €) du fait du recrutement de 2 agents en remplacement des agents titulaires en congé maladie (1 depuis le 18 avril 2016 et l'autre depuis le 28 juillet 2017).
- Les charges à caractère général sont quasi stables (148 206.96 € en 2016 et 148 013.84 € en 2017).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – CA 2017

CHAPITRE	CA 2017
011 Charges à caractère général	148 013.84 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	225 429.44 €
014 Atténuations de produits	11 890.00 €
65 Autres charges de gestion courante	52 719.34 €
66 Charges financières	4 342.32 €
67 Charges exceptionnelles	571.46 €
042 Dotations aux amortissements	8 467.50 €
TOTAL	451 433.90 €



RECETTES

Les recettes ont augmenté par rapport à celles de 2016 passant de 486 850.80 € à 508 256.79 € soit une augmentation de 21 405.99 €.

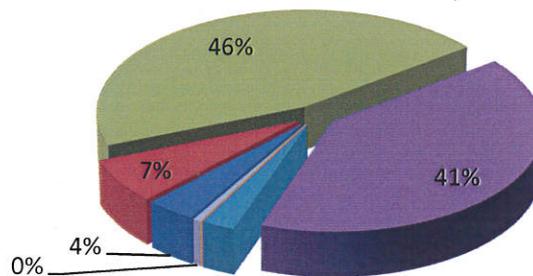
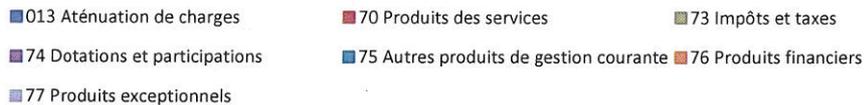
Les variations les plus significatives en recettes de fonctionnement sont les suivantes :

- Dotation Globale de Fonctionnement : de 121 936.00 € à 112 115.00 €, soit - 9 821.00 €
- Recettes fiscales sont en augmentation : de 219 470.00 € à 232 783.00 €, soit + 13 313.00 €
- Produits des services : de 31 406.60 € à 34 597.20 €, soit + 3 190.60 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – CA 2017

CHAPITRE	CA 2017
013 – Atténuations de charges	18 870.56 €
70 – Produits des services	34 597.20 €
73 – Impôts et taxes	232 783.00 €
74 – Dotations et participations	206 423.12 €
75 – Autres produits de gestion courante	12 485.90 €
76 – Produits financiers	16.04 €
77 – Produits exceptionnels	3 080.97 €
TOTAL	508 256.79 €

Montant



II – Section d'investissement

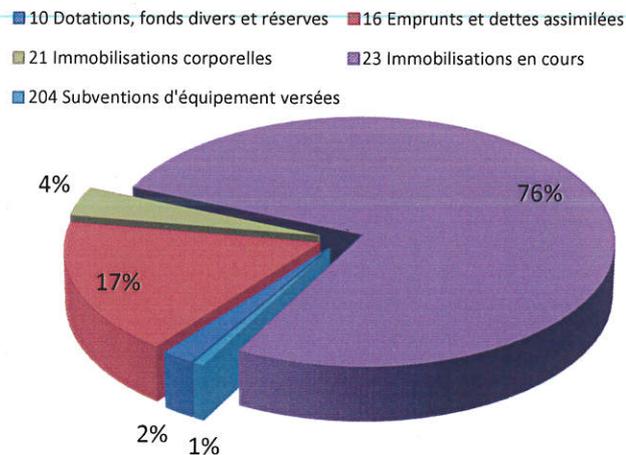
DEPENSES

Les dépenses d'investissement ont augmenté et sont passées de 72 787.11 € à 132 222.95 €, soit une augmentation de 59 435.84 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – CA 2017

Chapitre	CA 2017
10 Dotations, fonds divers et réserves	2 611.58 €
16 Emprunts et dettes assimilées	22 799.19 €
21 Immobilisations corporelles	4 948.38 €
204 Subventions d'équipement versées	880.00 €
23 Immobilisations en cours	100 983.80 €
TOTAL	132 222.95 €

Montant



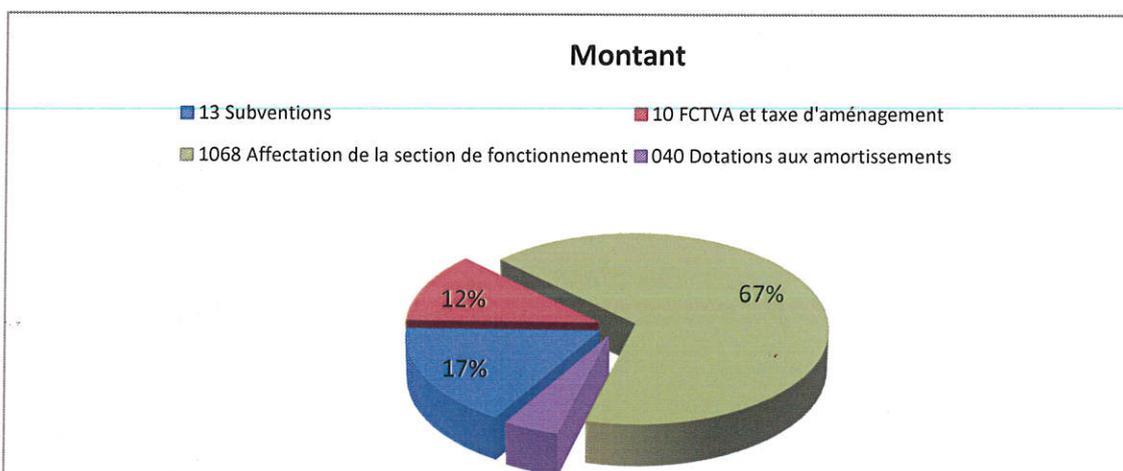
RECETTES

Les recettes d'investissement ont augmenté et sont passées de 82 344.47 € à 191 991.31 €, soit une augmentation de 109 646.84 € :

- Le FCTVA : 4 250.01 € perçus en 2016 et 15 817.26 € en 2017 - le FCTVA est calculé sur les dépenses d'investissement de l'année précédente.

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – CA 2017

Chapitre	CA 2017
13 Subventions	32 566.10 €
10 FCTVA et taxe d'aménagement	22 837.92 €
1068 Affectation de la section de fonctionnement	128 119.79 €
040 Dotations aux amortissements	8 467.50 €
TOTAL	191 991.31 €



BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT COMMUNAL

I – Section de fonctionnement

L'année 2017 a généré un excédent de 54 200.00 €.

II – Section d'investissement

L'année 2017 a généré un déficit de 82 365.54 €. Avec un résultat antérieur de 169 211.51 €, le résultat cumulé est donc excédentaire de 86 845.97 €.

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Fait à Maulévrier Sainte Gertrude, le 12 avril 2018

Le Maire Adjoint,
Marthe FLORENTIN



Marthe Florentin